

1838
1919



6^e

LIEUTENANT-GOUVERNEUR
du 29 octobre 1887 au 5 décembre 1892



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

S I R AUGUSTE-RÉAL ANGERS

DEVISE

Par droicts chemins

Beaucoup d'interrogations planent sur les origines d'Auguste-Réal Angers. De nombreux auteurs situent sa naissance le 4 octobre 1838. Plusieurs éléments évoqués par l'historien Gaston Deschênes tendent à montrer qu'il est plutôt venu au monde le 4 octobre 1837. Le recensement de 1901, par exemple, situe la naissance d'Angers à cette date. Même chose pour l'acte de baptême d'un certain « Casimir Auguste de Saint-Réal », né à Beauport de parents inconnus, qui fut retrouvé dans les registres de la paroisse Notre-Dame de Québec.

Considéré comme le fils de François-Réal Angers, avocat, et de Louise-Adèle Taschereau, le jeune Auguste-Réal fait ses études au Séminaire de Nicolet de 1849 à 1856. Il acquiert sa formation juridique auprès de son père, comme c'était souvent l'habitude à l'époque, et est admis au Barreau du Bas-Canada en juillet 1860.

Il entre la même année au cabinet des avocats Casault et Langlois, qui devient l'un des plus prospères de Québec. Bien qu'il soit intéressé par la politique, Angers ne s'y dirige pas avant 1874. Pressenti alors par les électeurs de Montmorency pour remplacer le député Joseph-Édouard Cauchon parti siéger à Ottawa, Angers se fait élire sous la bannière conservatrice à l'élection partielle des 10 et 11 février 1874.



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

Angers plonge dans un contexte politique plutôt mouvementé. Quelques mois auparavant, à Ottawa, le gouvernement conservateur de Macdonald a dû démissionner avec fracas en raison du « scandale du Pacifique ». À la fin d'août 1874 éclate à Québec l'« affaire des Tanneries » avant même qu'Angers n'ait siégé un seul jour à la Législature. Dans cette affaire de spéculation, le gouvernement conservateur de Gédéon Ouimet avait approuvé l'échange d'un terrain appartenant au gouvernement dans un endroit appelé le village des Tanneries, près de Montréal, contre la propriété d'un particulier qui s'avérait être de valeur beaucoup moindre. Devant les faits rapportés par les journaux, plusieurs membres du Cabinet démissionnent, accusés d'avoir favorisé par ce geste des contributeurs à la caisse électorale. Le premier ministre Ouimet lui-même finit par quitter son poste. Quelques semaines après, Charles-Eugène Boucher de Boucherville, nouveau premier ministre, forme son Cabinet et y appelle Angers, recrue prometteuse, au poste de solliciteur général.

À l'époque, un député qui devient ministre doit démissionner et se faire réélire pour pouvoir siéger avec le titre de ministre. Angers est réélu sans coup férir à l'élection partielle du 5 octobre suivant. Rapidement, il fait preuve de sa valeur devant l'opposition libérale qui, forte des coups récents portés à l'adversaire, redouble d'ardeur à attaquer le gouvernement conservateur remanié. L'absence en Chambre du premier ministre Boucher de Boucherville, qui siège au Conseil législatif, multiplie les occasions pour Angers de défendre son parti. Malgré l'affaire des Tanneries et l'influence

peu discrète des libéraux fédéraux de Mackenzie, le gouvernement de Boucher de Boucherville est réélu le 7 juillet 1875. La part que prend Angers dans la lutte achève d'en faire l'un des hommes forts du gouvernement victorien.

Occupant à la fois en Chambre le rôle de leader du gouvernement et de procureur général, Angers est reconnu pour être un redoutable adversaire durant les débats. Énergique, tenace, gagnant en éloquence et en autorité avec le temps, il dirige les travaux du gouvernement avec assurance. Angers atteint sans contredit l'apogée de sa carrière ministérielle alors que de nombreuses difficultés assaillent son gouvernement.



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

MADAME MARGUERITE-JULIE CHINIC, ÉPOUSE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR, ÉTAIT LA FILLE D'EUGÈNE CHINIC, MARCHAND IMPORTANT DE QUÉBEC ET SÉNATEUR DE LA DIVISION DU GOLFE DE 1873 À 1882.

Le gouvernement de Québec participe au financement de la construction d'un important chemin de fer dont la réalisation menace de s'enliser. À l'origine, le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (Q. M. O. & O) était sous la responsabilité de compagnies privées. Devant leur incapacité à mener à bien l'entreprise, le gouvernement de Boucher de Boucherville doit prendre la relève avec l'appui de nombreuses municipalités, dont Québec et Montréal, qui souscrivent chacune un million de dollars. Quand le gouvernement, sensible aux pressions partisans, modifie le tracé original du chemin de fer, les municipalités menacent de ne pas continuer à honorer leurs engagements financiers. Autoritaire, Angers ne se laisse pas émouvoir et envisage de les forcer à payer leur part.



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

Ces difficultés sont loin de plaire au lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just. À plusieurs reprises auparavant, Angers a eu quelques différends avec le représentant de la couronne. Le tempérament ardent des deux hommes et leur appartenance à des familles politiques opposées rendent difficile, voire improbable, la collaboration. Le 2 mars 1878, insatisfait de la conduite du gouvernement de Boucher de Boucherville, le lieutenant-gouverneur décide de le révoquer. Quelques jours après, Angers contient difficilement sa colère lorsqu'il doit annoncer à la Chambre les détails de la décision du lieutenant-gouverneur Letellier. Constatant l'incapacité de la minorité

libérale de Henri-Gustave Joly à former un nouveau gouvernement, Angers, outré, tonne contre la tournure extraordinaire des événements : « Le Parti conservateur n'est plus au pouvoir, mais il est, dans cette Chambre, le pouvoir, le pouvoir qualifié, la majorité dans l'opposition, la majorité ici, la majorité dans le Conseil, la majorité dans le pays. Le Parti conservateur a reçu un renvoi d'office, mais il reste non compromis, sans compromis, sans divisions, dévoué à la Constitution et aux intérêts du pays. »

Engagé à fond dans la lutte électorale de mai 1878, Angers subit la défaite. Refusant le siège qu'un collègue veut lui céder, il consacre désormais tout son temps à obtenir la révocation de Letellier, auteur du « coup d'État ». Ce sera chose faite en juillet 1879 et, l'automne suivant, lorsque le gouvernement Joly tombe à son tour, Angers refuse de servir sous Joseph-Adolphe Chapleau, nouveau premier ministre conservateur.

En janvier 1879, sa conjointe Julie-Marguerite Chinic, qu'il avait épousée en juin 1869, meurt en lui laissant trois enfants. Malgré cette épreuve, Angers s'investit toujours autant en politique. Il est élu en février 1880 député fédéral de Montmagny, expérience de courte durée puisqu'il est nommé en novembre juge puîné de la Cour supérieure de Montmagny.

Angers se consacre à sa famille et à sa nouvelle fonction alors qu'ont lieu des événements politiques qui secouent le Canada tout entier. L'affaire Riel a regroupé autour d'Honoré Mercier une coalition de députés formant le Parti national. En 1887, quelques mois après la prise du pouvoir par Mercier, le poste de lieutenant-gouverneur devient vacant à la suite de la démission de Louis-François-Rodrigue Masson. Angers accepte de lui succéder. Le gouvernement de Mercier gouverne alors avec panache et accomplit plusieurs réformes audacieuses. Il bénéficie de la collaboration non partisane du lieutenant-gouverneur Angers, bien que celui-ci demeure un adversaire politique.

Près de dix ans après le décès de sa première épouse, Angers se remarie. Le 16 avril 1890, il épouse Marie-Émilie LeMoine, qui est veuve d'un précédent mariage.

Durant l'été 1891, l'un des organisateurs de Mercier, Ernest Pacaud, est accusé d'avoir utilisé à des fins électorales des fonds publics initialement prévus pour la construction d'une voie ferrée en Gaspésie. Les adversaires et la presse hostile à Mercier font beaucoup de bruit avec cette affaire appelée le « scandale de la Baie-des-Chaleurs ». Inquiet de cette affaire, Angers ordonne promptement la constitution d'une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur la question.

La commission d'enquête siège alors que la controverse fait rage autour du gouvernement Mercier. Son verdict condamne Pacaud mais épargne Mercier. Néanmoins, et de façon quelque peu expéditive, Angers décide de révoquer le gouvernement Mercier le 16 décembre 1891. Ce geste, semblable à celui de Letellier contre le gouvernement dont Angers avait lui-même fait partie, provoque une commotion



CENTRE DE QUÉBEC, ANQ

tout à fait semblable. Angers demande à Boucher de Boucherville, naguère victime de Letellier, de former un nouveau gouvernement. La victoire des conservateurs aux élections provinciales de mars 1892 légitime la décision du lieutenant-gouverneur Angers.

À la fin de son mandat de lieutenant-gouverneur, Angers accepte un siège au Sénat. Il devient par la même occasion ministre de l'Agriculture dans le Cabinet de J.S.D. Thompson. Il prend position sur la difficile question des écoles du Manitoba, dont le secteur francophone a été supprimé en 1890. Malgré l'influence des membres canadiens-français, dont Angers, pour redonner ses écoles à cette minorité, le premier ministre Mackenzie Bowell, successeur de Thompson, n'intervient pas assez rapidement au goût d'Angers. En fait, ce dernier apprécie peu le leadership de Bowell concernant cette importante question. Il décide donc de démissionner du Cabinet en juillet 1895, et il maintient sa position malgré les appels répétés à reconsidérer son geste. Il retourne brièvement au pouvoir dans le gouvernement de Charles Tupper, qui sera défait en 1896 par les libéraux de Wilfrid Laurier. Candidat aux élections générales, Angers est lui aussi emporté dans la défaite conservatrice.

Après une carrière politique mouvementée, Angers décide de s'établir à Montréal pour retourner à la pratique privée du droit. Occupant la fonction d'avocat de la Commission du Havre de Montréal à partir de 1911, il est anobli en 1913 et devient chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George. Déjà, depuis 1888, Angers avait reçu, entre autres honneurs, un doctorat en droit *honoris causa* de l'Université Laval. En 1898, il était créé chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Auguste-Réal Angers décède à Westmount le 14 avril 1919, à l'âge de 81 ans, et il est inhumé à Montréal dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 29 OCTOBRE 1887 AU 5 DÉCEMBRE 1892

23 octobre 1888

Naissance d'Onésime Gagnon, lieutenant-gouverneur de 1958 à 1961.

4 avril 1890

Décès de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier ministre du Québec de 1867 à 1873.

17 juin 1890

Victoire du Parti national d'Honoré Mercier aux élections provinciales.

5 mars 1891

Victoire du Parti conservateur de John Joseph Caldwell Abbott aux élections fédérales.

6 juin 1891

Mort de John A. Macdonald, premier ministre du Canada.

4 août 1891

Le premier ministre Mercier et un de ses organisateurs sont accusés de corruption au moment où éclate le scandale de la Baie-des-Chaleurs.

21 décembre 1891

Charles-Eugène Boucher de Boucherville est appelé par Auguste-Réal Angers à former le gouvernement en remplacement de Mercier.

8 mars 1892

Victoire du gouvernement conservateur de Charles-Eugène Boucher de Boucherville aux élections provinciales.

4 novembre 1892

Honoré Mercier est acquitté et lavé de tout soupçon dans l'affaire du scandale de la Baie-des-Chaleurs.

5 décembre 1892

Démission du premier ministre conservateur du Canada John Joseph Caldwell Abbott. John Sparrow David Thompson lui succède.

PRÉSENCE TOPONYMIQUE

Canton Angers, en Gaspésie, proclamé en 1893

Rue Angers, à Montréal

Rue Angers, à Saint-Bruno-de-Montarville

Rue Réal-Angers, à Sillery